

**Au temps de St-Vincent-de-Paul
... et aujourd'hui**

BIBLIOGRAPHIE

Pourquoi des infirmières, de Catherine Mordacq (Le Centurion).

Journal d'une infirmière, de Georges Ras (24, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris).

Tous responsables de notre santé, du docteur Bassot (éd. Resma, Paris).

Solitude et présence, rencontre du malade, de Mario Alberton (Apostolat des Editions).

Les linges de la nuit, de M. Riffaud (Julliard).

Revue **Laënnec** (12, rue d'Assas, 75006 Paris).

Aumôniers d'hôpitaux... hospices, cliniques, maisons de cure et de soins (revue trimestrielle, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07).

La **REPSA** (revue des religieuses en profession de santé, 106, rue du Bac).

Médecine de l'homme (revue du Centre catholique des médecins français, 14, rue d'Assas, Paris).

Revue **Rencontre** (Mouvement chrétien des professions de santé — M.C.P.S. — 16, rue Tiphaine, Paris).

Le bulletin de liaison des équipes d'action catholique des milieux sanitaires et sociaux : **A.C.M.S.S.** (62, rue Raynouard, 75016 Paris).

La brochure **VMEH** : Visite des malades dans les établissements hospitaliers, 20 pages (39, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris).

LIMINAIRE

Dans le dernier numéro des fiches vincentiennes, saint Vincent nous livrait sa propre expérience de malade, sa conception de la maladie, sa vision du malade et du malade dans la société. Avec ce présent fascicule, c'est le même thème qui continue, il s'agit encore des malades, mais situés dans la structure hospitalière.

Des lecteurs nous ont fait part de leur difficulté à utiliser ces fiches soit en groupe, soit personnellement et de leur souhait d'un « mode d'emploi ». Vous trouverez donc sur la dernière page de couverture un rappel de la finalité des fiches vincentiennes et quelques principes d'utilisation. Bien sûr, nous ne répondrons certainement pas totalement à ce que vous attendez ; aussi nous semble-t-il intéressant que les groupes utilisant ces fascicules pour leur partage nous disent comment ils procèdent, cela pourrait en aider d'autres.

Nous vous rappelons que toute correspondance de même que les abonnements et réabonnements (14 F par an pour la France, 5 F les numéros isolés) doivent être adressés à :

ANIMATION VINCENNIENNE

**19, rue Pasteur
33110 LE BOUSCAT
C.C.P. Bordeaux 4463-09 M**

LES HOPITAUX DU TEMPS DE SAINT VINCENT ET AUJOURD'HUI

(présentation générale du thème)

Le visiteur de l'Hôtel-Dieu de Beaune peut encore admirer cette immense nef, où le long des murs, des lits entourés de lourdes et belles courtines assuraient au malade un certain isolement, tout en lui permettant d'assister de sa place, en tirant les rideaux, à la messe qui chaque jour se disait au chevet de la salle sous la lumière d'un vitrail. On aurait tort de se représenter les hôpitaux contemporains de saint Vincent à l'image de cet hospice modèle, richement fondé et doté par Nicolas Rolin au milieu du XV^e siècle et dans lequel il ne devait pas être désagréable de se faire dorloter.

L'hôpital où saint Vincent se heurta pour la première fois de sa vie à une masse, à un mur de misère et de souffrance, était tout autre chose. C'était là qu'aboutissaient pour la dernière étape d'un voyage de malheur ceux qu'on avait ramassés pour qu'ils ne meurent pas sur la voie publique ou dans leur taudis. On avait même à plusieurs reprises, sans trop de succès, essayé d'enfermer dans des hôpitaux le monde des mendiants.

L'hôpital faisait horreur : l'entassement y était insupportable, on y était couché, selon la nécessité, à 2 ou 3 par lit, mais même à 5 ou 6 et parfois jusqu'à 8, tantôt à tour de rôle, tantôt en tête-bêche : le lit individuel ne deviendra un principe qu'à partir de 1799.

L'hygiène y était plutôt sommaire, la vermine y proliférait à son aise et courait entre des draps vite amidonnés de sueur, de bave et de crasse, aussi la contagion s'y transmettait facilement.

Malgré son dévouement, le personnel était tout à fait insuffisant en quantité et n'avait pas grande formation.

Saint Vincent prit contact avec un hôpital proche du palais de la reine Margot où il était aumônier ; les frères de saint Jean de Dieu arrivés depuis peu en France à l'appel des Médicis étaient entrés dans cet hôpital et avaient commencé à y introduire des principes d'organisation et d'hygiène. Un tel écolier devait rapidement se révéler un maître.

Docile à la leçon de la nécessité, il organise à Châtillon les soins à domicile, en fondant la première confrérie de la Charité. Son règlement qui prévoit l'assistance aux malades chez eux souligne fortement l'importance de la relation au malade, pour soutenir son moral, l'aider à guérir ou à se préparer sereinement à la mort.

C'est que le malade, c'est Jésus-Christ lui-même souffrant et mourant selon sa propre déclaration : « J'étais malade et vous êtes venus me voir. »

Cette expérience de Châtillon, il la multiplie et il croit pouvoir l'appliquer au monde des hôpitaux. Les dames de la Charité y font merveille, mais leur argent qui permet de fonder, développer et soutenir de telles œuvres,

ne suffit pas : malgré le dévouement de ces dames, il en faut bien plus et surtout beaucoup plus de temps qu'elles ne peuvent en donner. C'est ce qui amène M. Vincent, pour les suppléer, à mettre sur les rangs de cette armée du dévouement ses Filles de la Charité. Dans le domaine des soins aux malades elles vont dès les débuts travailler sur deux fronts à la fois : les soins à domicile, et les soins dans les hôpitaux. Au long des trois siècles et demi de leur existence, elles sont demeurées fidèles à ces deux lignes d'action : le service des pauvres malades à domicile et à l'hôpital.

Elles ont préparé la voie aux métiers sociaux : infirmières, aides-soignantes, assistantes sociales, qui ont pris en bonne partie la relève, saint Vincent s'en serait réjoui.

Mais partout où elles le peuvent, leur passage dans une salle d'hôpital ou dans la chambre d'un malade apporte encore à celui qui souffre quelque chose de la tendresse maternelle de M. Vincent pour tous ceux que le Seigneur associe de plus près à sa passion et à sa mort.

A une société qui est en train de perdre le sens de l'homme parce qu'elle refuse ce qui dépasse l'homme, la leçon de saint Vincent continue de rappeler que jusqu'à la fin des temps, le geste attribué par la tradition à Véronique, dont le voile a épongé la sueur et le sang de Jésus sur le chemin du Calvaire, est repris par tous ceux et celles dont la compassion essuie sur le visage des malades et des mourants, les sueurs de la fièvre ou de l'agonie. Car dans la personne de nos frères qui souffrent et qui meurent dans l'hôpital le plus moderne ou le taudis le plus sordide, Jésus, selon que le dit Pascal, sera en agonie jusqu'à la fin du monde.

Le reconnaître en eux, l'honorer, prendre soin des membres souffrants de Jésus-Christ, c'est véritablement annoncer l'Evangile, non seulement par paroles, mais aussi par œuvres, et c'est le plus parfait, comme le dit saint Vincent à ses prêtres, à propos justement d'un hôpital. C'est réaliser à la lettre la prophétie d'Isaïe 61 : « Le Seigneur m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres... panser les cœurs meurtris... consoler les affligés... »

L'assimilation du pauvre malade à Jésus-Christ souffrant, soulignée par saint Vincent dans le premier règlement de la Charité, à Châtillon, et repris dans divers autres règlements concernant les hôpitaux transfigure selon des dimensions surnaturelles la relation qui doit s'établir entre le malade et ceux qui ont soin de lui.

Or la grande pitié des hôpitaux les plus modernes, la rançon d'un progrès matériel en quantité et en qualité relativement aux soins, c'est précisément la difficulté de cette relation, qui entraîne une déshumanisation de l'hôpital, une réduction du malade à l'anonymat. Ceci est dû en bonne part à la complexité des soins et au grand nombre des personnes qui interviennent dans ces soins. Le milieu hospitalier perçoit nettement ce danger et essaie de réagir, mais il le peut difficilement, car tout pousse dans le sens contraire.

Saint Vincent sur ce point demeure d'une surprenante actualité et les maîtres en sciences hospitalières auront fort à faire, pendant longtemps encore, pour enseigner et faire appliquer les recommandations qu'il faisait à ceux et celles qui ont à aborder les malades. Il entre dans des détails

supposant une délicatesse que reconnaîtront sans peine tous ceux qui ont été eux-mêmes malades et donc angoissés et dépendants.

C'est sur cette note que nous concluons en citant le passage le plus caractéristique du règlement de la Charité de Châtillon : « Elle tâchera de le réjouir s'il est fort désolé, lui coupera parfois sa viande, lui versera à boire, et l'ayant mis en train de manger, s'il a quelqu'un auprès de lui, le laissera et en ira trouver un autre pour le traiter de même sorte, se ressouvenant de commencer toujours par celui qui a quelqu'un avec lui pour finir par ceux qui sont seuls afin de pouvoir être auprès d'eux plus longtemps. » (Coste XIII, 428.)

TÉMOIGNAGE D'UNE MALADE HOSPITALISÉE

(REPSA, mai-juin 1975, n° 247)

Entrer en clinique ou à l'hôpital, c'est rompre brusquement toutes sortes de liens humains. C'est d'abord quitter sa famille. On continue à penser au souci que se font les proches, aux multiples problèmes pratiques causés par l'hospitalisation, mais on ne peut plus rien faire pour eux. C'est aussi abandonner toutes ses activités habituelles, professionnelles ou autres. C'est en outre devenir un être anonyme, « la 351 A », par exemple.

Bien sûr, la vie à l'hôpital donne une impression de régularité, de sécurité. On n'a plus à lutter comme on le faisait depuis des mois pour « tenir bon », pour faire comme si on ne souffrait pas : on peut se laisser aller à souffrir, tout simplement. Cependant, on découvre vite combien on dépend des autres, et ce sentiment est souvent pénible, en particulier, lorsqu'on se réveille après l'opération, rivié à son lit par des drains ou des sondes.

Ce fut pour moi une expérience de la pauvreté. Je ne me sentais plus capable de faire aucun projet. Chaque jour, chaque nuit surtout me semblaient interminables ; chaque heure avait un poids, une densité extraordinaires. L'horizon me semblait complètement bouché. Quand j'avais trop mal, je ne pouvais même plus laisser voguer ma pensée, car la douleur l'accaparait entièrement. Alors, je ne pouvais plus que prier. Je sentais que cette douleur me rendait solidaire des innombrables êtres qui souffrent à travers le monde, je sentais qu'elle me faisait participer un peu à la passion du Christ. Je ne parviens pas à expliquer cela en termes rationnels, puisqu'il n'y a rien de plus mystérieux que la souffrance, mais je le ressentais de façon très vive.

J'ai été frappée de voir combien le fait de souffrir en même temps rapproche les malades les uns des autres. Avec mes voisines de chambre, le contact était bien plus facile que dans la vie sociale ordinaire. Très vite nous franchissions les barrières des politesses, des conventions. Nous supportions notre mal comme nous le pouvions, mais ensemble.

Même les cloisons sociales s'atténuent étonnamment devant la souffrance. J'ai été une fois voisine d'une femme à l'allure très distinguée et aristocratique. Elle souffrait terriblement d'un cancer généralisé et sentait la mort s'approcher. Dans la même chambre se trouvait une femme du peuple, très simple. Ces deux femmes étaient fort différentes l'une de l'autre. Cependant, je sentais qu'à un niveau profond, nous communiquions toutes les trois, dans cette chambre où planait l'horreur de la mort. Je sais qu'il existe des cliniques de luxe, des chambres de luxe. Mais devant ce grand mystère de la souffrance et de la mort, tous les être humains sont à égalité.

... Les visites que je recevais à l'hôpital étaient pour moi très précieuses. Elles étaient une ouverture sur l'extérieur, une bouffée d'air frais. J'avais le temps de les savourer, d'y penser avant, pendant, après. « J'étais malade et vous m'avez visitée », pourrais-je dire.

Cependant, les heures les plus longues se passaient dans l'univers clos de la chambre d'hôpital. Là les relations humaines prennent une importance toute nouvelle : relations avec les autres malades, mais aussi avec le personnel. Quand la douleur m'empêchait de dormir et que la nuit me semblait si angoissante, je commençais à reprendre confiance lorsque j'entendais les oiseaux chanter sur les branches des arbres voisins : c'était la preuve que le matin venait. Et c'était pour moi une vraie libération d'entendre le joyeux brouhaha de l'équipe du matin. Je me réjouissais lorsque cette équipe m'était particulièrement sympathique ; alors, j'étais sensible à la moindre plaisanterie, à la moindre parole amicale.

... Chaque personne, à son niveau avait un rôle original dans l'équipe. Chacune apportait quelque chose au service du malade, même si elle accomplissait sa tâche d'une façon machinale.

Mes relations avec les médecins étaient parfois décevantes, en particulier les jours de grande visite. J'avais toujours présente à l'esprit une liste de questions, espérant au moins pouvoir en glisser une. Mes voisines se coiffaient, se maquillaient avec un soin particulier. Enfin, le patron arrivait, avec son cortège. Mais la malade qui ne représentait pas un cas intéressant n'avait même pas droit à un regard. Si au contraire le cas méritait attention et commentaires, le patron expliquait, interrogeait ses étudiants, tandis que la malade essayait en vain de poser sa question : il ne fallait surtout pas interrompre le grand patron !

... Le retour à la santé ne marquait pas le retour pur et simple à un état antérieur : la vie avait pour moi encore plus de prix qu'avant, à chaque convalescence, comme la résurrection du Christ marque un regain, un triomphe de la vie. Pouvoir à nouveau manger, sortir de son lit, se promener, acquérir chaque jour un peu plus d'autonomie, quelle joie !

Pourquoi, comment me suis-je guérie ? Parce que mon corps a été bien soigné, naturellement, mais aussi parce que je voulais guérir. Je ne parviens vraiment pas à dissocier le physique du psychique lorsque je pense à mes guérisons. Il est certain que mes proches m'ont beaucoup aidée. Il est certain aussi que médecins et infirmières m'ont encouragée.

...Je me disais que chaque jour des personnes mouraient dans cet hôpital, mais que chaque jour, des enfants y naissaient, et j'y voyais un abrégé de la condition humaine, avec ses souffrances et ses joies.

Voilà pourquoi, sans doute, il m'était si facile de prier à l'hôpital. Voilà pourquoi aussi je garde, lorsque je pense à cette période tourmentée, la conviction que l'espérance n'est pas un vain mot.

Geneviève BARDIN,
Enseignante. Agrégée de Lettres.

Saint Vincent et les hôpitaux

La confrérie de la Charité de Châtillon (août 1617) fut la toute première fondation de saint Vincent. Il s'agissait d'une institution paroissiale pour la visite et le soins A DOMICILE des malades. Saint Vincent semble bien avoir toujours privilégié cette forme de service permettant aux malades de rester dans le cadre de vie et leur milieu familial. C'est ainsi qu'il disait aux pre-mières Filles de la Charité :

« Qui a jamais ouï parler d'un tel œuvre avant ce jour ? Il s'était bien vu des Ordres religieux ; il s'était bien fondé des hôpitaux pour l'assistance des malades ; il s'était bien dévoué des religieux pour les servir ; mais jusqu'à maintenant il ne s'était point vu que l'on eût soin des malades DANS LEURS CHAMBRES. Si dans une pauvre famille quelqu'un tombait malade, il fallait séparer le mari de sa femme, la femme de ses enfants, le père de sa famille. Jusqu'à présent, mon Dieu, vous n'aviez point mis ordre à les secourir ; et il semblait que votre Providence adorable, qui ne manque à personne, n'eût point de regard pour elles. » (IX, 246.)

Mais il apparaît assez clairement que les premiers contacts de saint Vincent avec « les malades » aient été vécus dans le cadre d'un hôpital, l'hôpital de la Charité. Aumônier à la cour de la reine Marguerite de Valois (1610-1611), sa demeure était voisine de cet hôpital et — selon Abelly — il prit l'habitude d'y aller visiter les malades. Le 20 octobre 1611, il fit même don de 15 000 livres

« pour donner plus de moyen aux prieur et religieux dudit hôpital de traiter et panser les pauvres malades qui vont et viennent journellement se réfugier et faire panser audit lieu, même aussi pour leur subvenir, tant à l'acquit du paiement de ce qui est dû par ledit hôpital pour reste du bâtiment qu'ils y ont fait faire, que pour continuer icelui bâtiment, afin de pouvoir commodément loger lesdits religieux audit hôpital, et pour autres et saintes considérations... » (XIII, 14.)

Saint Vincent eut donc là l'occasion de prendre conscience de l'état d'abandon des malades en hôpital. Cette description du professeur Milliez peut nous en donner quelque idée :

« Il faut se souvenir de ce qu'étaient les hôpitaux français à cette aurore du XVII^e siècle : les malades étaient entassés dans de grandes salles communes, comme aujourd'hui ; mais, au lieu d'être seuls dans

chaque lit, ils y étaient huit (8) ! Et comme il n'y avait pas assez de place pour tout le monde, les malheureux se relayaient toutes les six heures : c'est-à-dire que, au bout de six heures, ceux qui avaient été chassés du lit étaient à leur tour amenés à chasser ceux de leurs camarades encore vivants pour les remplacer.

Il n'y avait à ce moment guère de soins médicaux. Les médecins, certes, entraient dans les hôpitaux depuis François I^{er} ; mais leur rôle était restreint : la Charité, comme l'Hôtel-Dieu, n'avait droit qu'à UN seul MEDECIN pour 2 000 MALADES, et ça n'était pas le médecin qui faisait la loi, je vous prie de le croire ; je m'en excuse, c'étaient les religieuses ! Charles IX, ayant jugé les abus scandaleux, avait décidé que baillis, sénéchaux, prêtres et clercs n'administreraient plus les hôpitaux, mais des hommes élus et non des aristocrates, mais des bourgeois. Il y avait eu une amélioration transitoire. Las ! les bourgeois, à leur tour, avec l'aide des communautés, s'étaient empressés de profiter des biens qui étaient légués aux hôpitaux et qui, au lieu de servir entièrement au soulagement des malades, étaient utilisés en grande partie pour le bien-être du personnel et des administrateurs. »

Cette description assez noire nous permet, entre autres, de mieux comprendre l'insistance de saint Vincent en ce qui concerne la préparation à la mort des hospitalisés. Bien plus nombreux, en effet, étaient ceux qui mouraient à l'hôpital que ceux qui en revenaient guéris.

Pour présenter la pensée sociale et pastorale de saint Vincent concernant les hôpitaux, il a semblé préférable — pour cette fois — de publier :

- 1) deux extraits de lettres de saint Vincent à un aumônier d'hôpital ;
- 2) les consignes de saint Vincent aux Filles de la Charité partant pour l'hôpital d'Angers ;
- 3) une partie du rapport moral de l'Assemblée générale des Dames de la Charité, présenté le 11 juillet 1657.

— I —

— « ... Courage, Monsieur... »

A un missionnaire qui demandait à être déchargé de sa fonction d'aumônier d'hôpital, saint Vincent écrivait le 15 juin 1650 :

« Courage, Monsieur, donnez-vous à Dieu et lui protestez que vous désirez le servir en la manière qui lui sera le plus agréable. Il s'agit de triompher de vos ennemis : de la chair, qui s'oppose à l'esprit, et de Satan, qui est jaloux de votre bonheur. La volonté de Dieu est que vous persévériez dans l'œuvre qu'elle vous a donnée à faire. Confiez-vous en sa grâce, qui ne vous manquera jamais pour l'acquit de votre

vocation, et considérez que cette œuvre est des plus saintes et sanctifiantes qui soit sur la terre. Il meurt peut-être dans cet hôpital autant de personnes que dans un grand nombre de paroisses ; et comme vous les assistez à bien mourir, vous êtes aussi cause que leurs âmes sont reçues au ciel ; et ceux qui ne meurent pas, vous les disposez à bien vivre ; et par conséquent vous faites **PLUS DE BIEN, VOUS SEUL**, que beaucoup de curés ensemble.

Je prie Notre-Seigneur, Monsieur, qu'il donne à votre cœur la patience et la joie qu'il sait lui être convenables, et qu'il me fasse digne de participer au mérite de vos travaux et de vos prières.» (IV, 32-33.)

— « ... Les voir tous les jours... »

Au même missionnaire, il renouvelait ses encouragements, le 20 septembre suivant :

« Je trouve fort bonne la résolution que vous avez prise de continuer l'administration des sacrements aux malades, de faire quelque exhortation dans l'hôpital les fêtes solennelles, et le catéchisme les dimanches ; ce qui est digne d'un véritable enfant de l'Évangile ; mais ce sera faire bien davantage si vous ne désistez pas, pour la défense, de **VISITER LES MALADES**. Vous aviez coutume de **LES VOIR TOUS LES JOURS**, de les consoler dans leurs afflictions et de les encourager à la patience ; faites-le encore, s'il vous plaît. Enseignez aux uns à faire des actes de résignation, d'amour de Dieu et d'espérance en sa miséricorde, et excitez les autres à la contrition et à l'amendement ; bref, disposez-les à bien mourir, s'ils tendent à la mort, et à bien vivre, si Dieu les laisse encore en ce monde. Ce travail, si longtemps continué, est ennuyeux, à la vérité, à ceux qui n'en considèrent pas l'importance ; mais à vous, Monsieur, qui en connaissez les mérites et qui, grâce à Dieu, avez à cœur le salut des pauvres, ce vous doit être une consolation sans mesure, comme ce vous est un bonheur incomparable. Jusqu'à cette heure vous avez fait des fruits à milliers par cet exercice charitable, procurant la vie éternelle à tant et tant d'âmes qui ont passé par vos mains. Seigneur Dieu ! Monsieur, pourrait-il y avoir rien au monde capable de vous détourner, ni seulement dégoûter d'une occupation si précieuse aux yeux de Dieu !... » (IV, 84.)

— « ... Si c'était dans un hôpital, hélas ! »

Très conscient de l'importance du service en hôpital, saint Vincent n'en percevait pas moins les grandes difficultés. Il les évoque avec réalisme à un frère qui souhaitait y être employé. (IV, 450.)

« Si (votre service s'accomplissait) dans un hôpital hélas ! mon pauvre Frère, vous tomberiez de fièvre en chaud mal ; car on y trouve tant de

fâcheuses croix et de contradictions, que celles dont vous vous plaignez ne sont rien en comparaison. Le travail y est grand, le repos court et interrompu, le dégoût assuré, les reproches et les injures fréquents, les pauvres murmurant presque tous, n'étant jamais contents et se plaignant ordinairement, tant aux personnes de piété qui les visitent, qu'aux administrateurs qui les gouvernent, à qui même ils font de faux rapports contre les serviteurs, pource qu'ils leur ont refusé quelque chose ; tellement que ces pauvres serviteurs sont harcelés de tous côtés, ayant d'ailleurs autant de surveillants et de correcteurs qu'il y a de maîtres, d'aumôniers et de personnes qui ont charge dans ces maisons. Ce sont là les plus durs exercices de nos pauvres Filles de la Charité.»

— II —

REGLEMENT DES SŒURS DE L'HOPITAL D'ANGERS

Les quelques extraits que nous présentons ici nous donneront une idée assez précise de la vie des premières Filles de la Charité en hôpital. (XIII, 539... 547 passim.)

— « Corporellement et spirituellement... »

« Les Filles de la Charité des pauvres malades s'en vont à Angers pour honorer Notre-Seigneur, père des pauvres, et sa sainte Mère, pour assister les pauvres malades de l'Hôtel-Dieu de ladite ville **CORPORELLEMENT** et **SPIRITUELLEMENT** : corporellement, en les servant et leur administrant la nourriture et les médicaments ; et spirituellement, en instruisant les malades des choses nécessaires à salut, et procurant qu'ils fassent une confession générale de toute leur vie passée, à ce que, par ce moyen, ceux qui mourront partent de ce monde en bon état, et que ceux qui guériront fassent résolution de ne plus jamais offenser Dieu. » (XIII, 539.)

— « ... A six heures, elles se rendront à la salle des malades... »

« A six heures, elles se rendront à la salle des malades, videront les pots, feront les lits des malades, nettoieront les salles, donneront les médecines, prendront un peu de pain et un doigt de vin, avant d'y aller, au commencement de leur entrée dans ledit hôpital ; et les jours de communion elles prendront l'odeur d'un peu de vinaigre, ou s'en frotteront les mains.

A sept heures, elles feront déjeuner les plus malades d'un bouillon ou d'un œuf frais, et les autres d'un peu de beurre ou de pommes cuites.

Après cela, elles entendront la sainte messe, si elles ne l'ont entendue à cinq heures, et auront grand soin de faire prendre les bouillons aux malades qui auront pris médecine, aux heures précises.

Celles qui auront besoin de prendre quelque chose le feront après cela; puis reviendront aux malades, instruiront les ignorants des choses nécessaires à salut... » (XIII, 542-543.)

« AURONT GRAND SOIN... que les pauvres malades aient ce qui leur sera nécessaire, leurs repas aux heures ordonnées, à boire quand ils auront besoin, et parfois quelques petites douceurs à la bouche.

A dix heures, elles se rendront à l'infirmierie pour faire dîner les malades et les servir. La Supérieure dira le « **Benedicite** » et grâces tout haut, et avertira les malades d'élever leur cœur à Dieu à cet effet. Si cela dépend des sœurs, elles leur feront donner du veau et du mouton, avec, dans le pot, un peu de bœuf, au dîner, et du rôti et bouilli au souper, à ceux qui en auront besoin, si l'ordre déjà établi n'en dispose autrement.

Mais, pour ceux qu'il n'est pas expédient qu'ils mangent de la viande solide, il leur sera donné des bouillons et des œufs frais alternativement et de trois heures en trois heures, en sorte qu'ils aient quatre bouillons et trois œufs par jour. » (XIII, 543-544.)

« ... S'il n'y a point à Angers... une Compagnie de Dames de la Charité de l'Hôtel-Dieu pour donner la collation aux pauvres malades, les sœurs se rendront à l'infirmierie, à deux heures précisément, pour leur donner quelques petites douceurs pour leur collation, comme sont des poires et des pommes cuites, et, si ces messieurs l'agrément, quelques confitures et des rotis au sucre.

« Celles qui ne seront point en garde auprès des malades s'en retourneront à leurs emplois, ou, si elles n'ont rien qui presse, demeureront à l'infirmierie pour instruire les pauvres gens, disposer les nouveaux venus à la confession générale et leur faire faire des actes intérieurs de foi, d'espérance, de charité, de contrition et de conformité au bon plaisir de Dieu, et les consoler, comme au matin.

« A quatre heures, elles donneront les lavements, changeront de drap à ceux qui seront gâtés, videront les pots, raccommoderont un peu les lits des malades sans qu'ils se lèvent.

« A cinq heures précisément, toutes les sœurs se rendront à l'infirmierie pour faire souper les malades et les servir comme au dîner; après cela, les sœurs s'en iront faire une demi-heure d'oraison, puis diront grâces et feront comme au dîner.

« Après grâces, qui sera environ six heures et demie, les sœurs se rendront à l'infirmierie, relèveront la garde, l'enverront souper avec la lectrice et faire tout comme après le dîner, tandis que les autres feront coucher avant sept heures les malades qui seront debout, donneront

ordre qu'il y ait du vin et quelques petites douceurs pour subvenir aux besoins des plus malades.

« ... A huit heures, les sœurs se retireront, laisseront une d'entre elle dans l'infirmierie, pour visiter et assister les plus malades et aider les moribonds à bien mourir, et achèvera son chapelet au premier somme des malades et passera la nuit en veillant, lisant et sommeillant parfois, tandis que les pauvres reposeront ; les autres se retireront à leur office pour apprêter ce qu'il faudra pour le lendemain matin, et se couche ont précisément à neuf heures, après avoir fait l'acte d'adoration.

trois heures et demie, la veillesse fera son oraison, et, à quatre heures, elle la finira et ira éveiller les autres et prendre quelque chose si elle veut, et s'ira coucher jusqu'à neuf heures, qu'elle se lèvera pour entendre la sainte messe ; et la supérieure enverra une autre à sa place, qui y fera son oraison de la même manière et pendant le même temps que les autres, si ce n'est que sa présence soit nécessaire à l'entour de quelque malade, auquel cas elle saura que **LE SERVICE QU'ELLE REND AUX MALADES est UNE CONTINUELLE ORAISON DEVANT DIEU.** » (XIII, 544-546.)

— III —

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES ŒUVRES (XIII, 802... passim)

Dans le très riche compte rendu des activités des Dames de la Charité, à la date du 11 juillet 1657, saint Vincent évoque le service des hôpitaux :

« Quant à l'état des affaires, nous commencerons, s'il vous plaît, par l'Hôtel-Dieu, qui a donné sujet à la naissance de la Compagnie ; c'est le fondement sur lequel il a plu à Dieu d'établir les autres œuvres qu'elle a entreprises, et c'est la source des autres biens qu'elle a faits. »

Monsieur Vincent lut alors devant l'assemblée l'état de la recette et de la dépense. Depuis la dernière assemblée générale, c'est-à-dire depuis environ un an, on avait dépensé 5 000 livres pour la collation des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu et reçu à cette fin 3 500 livres. Le déficit montait donc à 1 500 livres. Cette constatation faite, il continua :

« O Mesdames, que vous devez bien rendre grâce à Dieu de l'attention qu'il vous a fait faire aux besoins corporels de ces pauvres malades ; car l'assistance de leurs corps a produit cet effet de la grâce, de

vous faire penser à leur salut, en un temps si opportun, que la plupart n'en ont jamais d'autre pour se préparer à la mort ; et ceux qui relient de maladie ne penseraient guère à changer de vie sans les bonnes dispositions où l'on tâche de les mettre.» (XIII, 803-804.)

Nous ajouterons cet extrait du règlement de la Compagnie des Dames de l'Hôtel-Dieu (de 1660) :

« L'un des premiers et des principaux emplois de la Compagnie étant l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu, elle continuera de leur porter quelques petites douceurs pour leur collation et procurera que les malades soient instruits des choses nécessaires à salut, fassent une confession générale de leur vie passée que ceux qui tendront à la mort partent de ce monde en bon état et que ceux qui guériront vivent chrétiennement le reste de leurs jours.

Pour cela, les dames se partageront pour aller tour à tour servir les malades ; ce qu'elles feront en deux manières :

1) Il en sera nommé 14 de 3 mois en 3 mois en l'assemblée extraordinaire d'après les quatre-temps, dont il y en aura deux chaque jour qui instruiront les femmes malades des vérités chrétiennes nécessaires à salut, les disposeront à faire une confession générale de toute leur vie, diront les motifs et la manière de la bien faire et les exhorteront à se servir de tous les moyens possibles pour se sauver, avec l'aide de Dieu, soit qu'elles meurent, ou qu'elles guérissent de cette maladie.

2) Celles qui seront destinées pour distribuer la collation se rendront à deux heures à l'Hôtel-Dieu, prendront leur devantier, distribueront aux malades les douceurs et rafraîchissements préparés à cet effet, selon l'ordre de celle qui en aura la charge, prenant occasion de consoler les malades par quelque parole d'édification appliquée selon le besoin.

— Toutes adoreront Notre-Seigneur en entrant dans la chapelle dudit Hôtel-Dieu, lui offriront le service qu'elles lui vont rendre, le prieront de l'avoir agréable et de leur donner à cette fin la charité et l'humilité dont il a honoré saint Louis au même lieu.

Elles se retireront à 5 heures en été et à 4 heures en hiver, après avoir REMERCIE DIEU de la grâce qu'il leur a faite DE SERVIR SES PAUVRES MEMBRES, lui demanderont pardon des manquements qu'elles y auront faits et la grâce de s'amender, puis offriront les pauvres malades à Dieu, le priant qu'il les sanctifie et ceux qui les assistent.

— Outre les soins et la peine des dames pour ces choses-là qu'elles ont entreprises, ou pourront entreprendre, elles contribueront toutes à la dépense qu'il y conviendra faire, donneront chacune par mois selon leur dévotion et procureront de tout leur pouvoir que d'autres contribuent, soit en argent, soit en linge, lits, étoffes, habits et confitures, soit en autres choses qui peuvent servir tant aux pauvres de l'Hôtel-Dieu et aux enfants trouvés, qu'aux autres œuvres de charité dont la Compagnie aura pris le soin.» (XIII, 825-827.)

QUELQUES SUGGESTIONS

pour l'utilisation des fiches vincentiennes

1. Chaque fascicule aborde « un thème » et comporte 4 grandes parties :

- une présentation générale soulignant le lien entre ce qu'a vécu saint Vincent et les réalités d'aujourd'hui ;
- les fiches elles-mêmes qui se veulent d'abord fidèles à ce qu'a dit et fait saint Vincent. Il s'agit d'extraits choisis en fonction du thème avec quelques lignes de présentation ;
- un texte contemporain sur le thème « aujourd'hui » ;
- un questionnaire qui voudrait être comme une grille de réflexion et de partage, nous amenant à une remise en cause de notre vie à la lumière de l'évangile lu et vécu par saint Vincent.

2. Chaque fascicule nous donne donc l'occasion de LIRE quelques passages choisis par saint Vincent et ce peut être déjà d'un grand bénéfice. Chaque fascicule nous donne aussi l'occasion de nous interroger sur notre vie de chrétien et de disciple de saint Vincent dans le monde d'aujourd'hui (soit dans la méditation personnelle, soit dans les échanges).

3. Pour les échanges, la lecture préalable des textes de saint Vincent paraît évidemment indispensable. Après quoi on pourra échanger soit sur l'un de ces textes, soit sur l'une des questions proposées, soit, bien sûr, sur l'ensemble.

On remarquera, dans le libellé des questions, l'insistance sur les FAITS DE VIE. C'est en partant d'un fait vécu par l'un ou par l'autre, que l'on aura le plus de chance de rencontrer la pensée de saint Vincent et de l'assimiler.